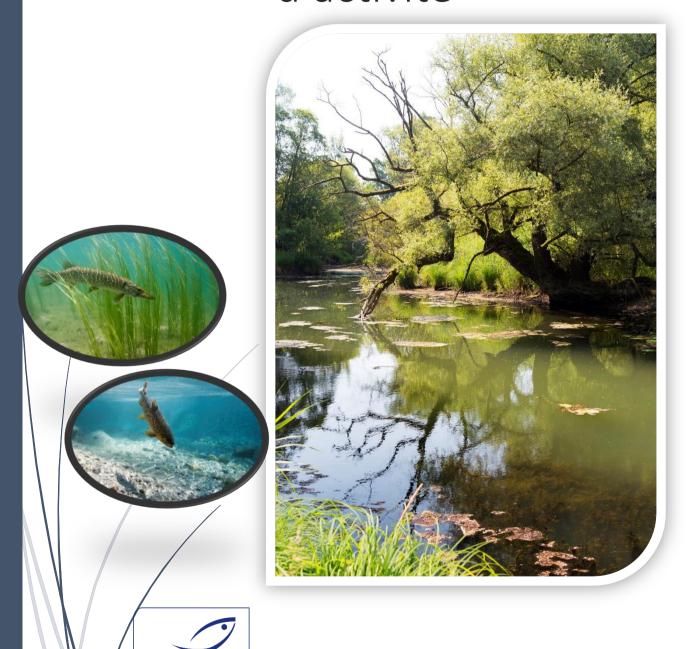
FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

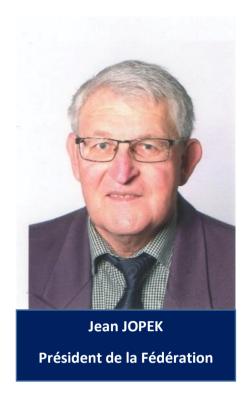
Rapport annuel d'activité



PÉCHE

www.peche60.fr

Le mot du Président



Chaque année la Fédération publie son rapport d'activité. Ce rapport rend compte de l'important travail réalisé au bénéfice du réseau associatif, des milieux aquatiques et bien sûr des pêcheurs.

Dans ce document vous trouverez un retour sur les principales actions 2018 (travaux, concours... .)

2018 a vu une baisse des effectifs d'environ 6%, ils sont passés de 10609 en 2017 à 9980 au 31 /12 /2018. Serait-ce dû au passage à la vente des cartes par l'outil cartedepêche.fr?

En découvrant l'ensemble de ce rapport d'activité je tiens au nom du Conseil d' Administration à remercier les pêcheurs, les AAPPMA, les salariés (ées) et nos partenaires qui œuvrent pour protéger les milieux aquatiques et promouvoir le loisir pêche.



SOMMAIRE

PRESENTATION

♥Présentation générale	3
♥Moyens humains	5
■ FINANCES ET BUDGET 2018	
♥ Moyens financiers	6
∜Bilan financier 2018	6
PÔLE MILIEUX AQUATIQUES	
 CONNAISSANCES DES MILIEUX AQUATIQUES 	
∜Inventaire piscicole et suivi d'espèce	9
 RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES 	
🜣 Etudes et travaux de restauration	14
<u>PÔLE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE</u> ■ GARDERIE	
∜Formations délivrées	
∜Bilan des contrôles sur les parcours Fédéraux	
∜Régulation du grand cormoran	22
 ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 	
♥ Education à l'environnement à destination des scolaires	23
∜ Information/sensibilisation à destination du public	24
■ PROMOTION DU LOISIR PÊCHE	
⇔ Ateliers Pêche Nature (APN)	25
\$\forall Animations pêche	
♥ Evénements et concours	
Sparcours de pêche Fédéraux	
♥Guide de pêche	29
♦ Nouveau site internet	29



Présentation

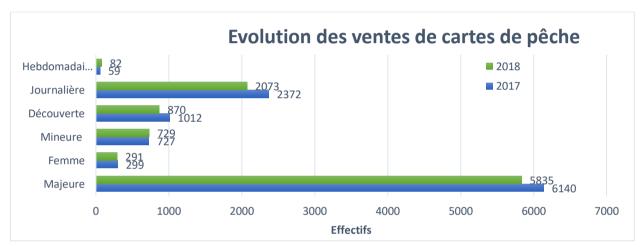
Présentation générale

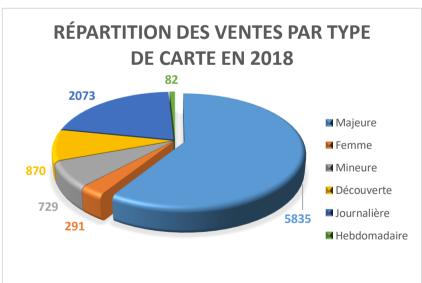
La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique est chargée, de par la loi, de missions d'intérêt général et a le caractère d'un établissement d'utilité public. La Fédération est agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

De par ses statuts, elle adhère à la Fédération Nationale pour la Pêche en France et est tenue de se conformer à ses mesures de coordination.

La Fédération regroupe 63 Associations Agrées pour la Pêche et le Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), réparties sur l'ensemble du département.

Au travers de ces 63 associations, la fédération comptabilise 9 880 adhérents pour la saison 2018.





La Fédération exerce sa compétence sur l'ensemble du département de l'Oise. Elle assure la collecte auprès des AAPPMA de la redevance pour la protection du milieu aquatique et de la cotisation pêche et milieu aquatique (CPMA).



Présentation

Ses principales missions correspondent à :

La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental ;

La coordination et le soutien des activités des AAPPMA adhérentes

L'élaboration et la mise œuvre du Plan Départemental pour la Protection du Aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG)

La conduite d'actions d'information et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du loisir pêche ;

La représentation des intérêts piscicoles auprès des divers organismes.

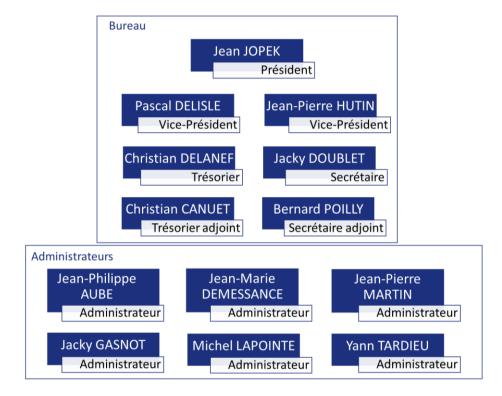


Présentation

Moyens humains

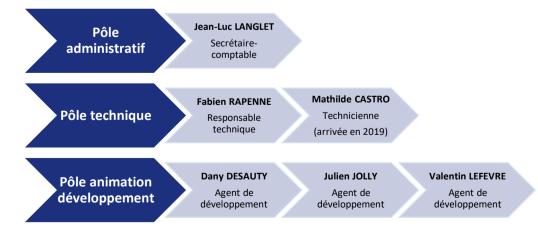
• Le Conseil d'Administration est chargé de la partie décisionnelle de l'association (définition de la politique de gestion, participations financières...) et organise le fonctionnement fédéral par le biais de commissions thématiques. Les membres du C.A. sont les représentants politiques de la Fédération et sont chargés de défendre les intérêts des pêcheurs et des milieux aquatiques.

En 2018, 13 représentants des AAPPMA composent le Conseil d'Administration.



• Les salariés composent la partie « entreprise » de l'association. Ils sont chargés de mettre en œuvre la politique et les orientations définies par le Conseil d'Administration.

La Fédération emploie 6 salariés, répartis dans 3 pôles :





Finances et budget 2018

Moyens financiers

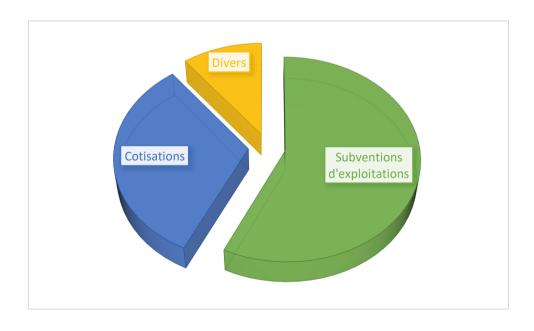
Le fonctionnement de la Fédération est assuré en partie par les revenus issus de la vente des cartes de pêche via la cotisation fédérale. En effet, en s'acquittant de sa carte de pêche, chaque pêcheur participe au financement des missions d'intérêt général de notre réseau associatif (FNPF, Fédération, AAPPMA). Cependant, ces cotisations ne permettent pas de financer l'ensemble du fonctionnement d'une Fédération. La Fédération fait donc appel à d'autres structures via des demandes de subvention. Ainsi, nous recevons le soutien financier de la Région Hauts de France, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Oise.

Bilan financier 2018

Le produit des cotisations reste stable entre 2017 et 2018 et représente 32% des produits. Le poste des subventions obtenues est légèrement inférieur à celui de 2017, mais représente tout de même 57% des produits.

Il est à noter que le résultat net comptable présente un solde créditeur de 5 781€.

BILAN EN CHIFFRE	2017	2018
Subventions d'exploitations	387 260.52	351 927.04
Cotisations	193 526.00	199 381.05
Divers	33 242.80	64 836.62
Total	614 029.32	616 144.76





Inventaire piscicole et suivi d'espèce

✓ Suivi de la reproduction du brochet

Au cours de ces dernières années, l'ONF, en partenariat avec la Fédération, a recrée un complexe dépressions important de inondables en forêt de Compiègne. Ce sont ainsi près de 1,4 hectares en cumulés qui ont été aménagés pour favoriser la reproduction du brochet. Afin de vérifier l'efficacité des aménagements, la Fédération a organisé une campagne de pêche électrique en 2018. Ces inventaires ont permis de mettre en évidence une reproduction effective au droit des frayères restaurée. En plus du brochet, l'échantillonnage a permis le recensement de 10 autres espèces de poissons.







✓ Inventaire de mares en moyenne vallée de l'Oise

La Fédération a procédé à 3 inventaires piscicoles sur des mares de hutte en moyenne vallée de l'Oise. Ces inventaires s'inscrivent dans le cadre du projet OIZ'EAU

porté par la Fédération des chasseurs de l'Oise. Ces mares sont naturellement inondées par l'Oise en période de crue et constituent des sites de reproductions et de

> refuge en décrue pour la faune piscicole. Les inventaires ont permis de mettre en évidence un peuplement piscicole abondant et diversifié. Parmi les espèces capturées, on notera la présence de juvéniles de brochet, carpe, gardon, perche et de bouvière.



✓ Pêches de sauvegarde

Les travaux de restauration des cours d'eau imposent parfois la mise en assec des cours d'eau. Dans ce cadre, la Fédération intervient pour procéder à des pêches de sauvegarde. L'objectif de ces interventions est de déplacer les poissons sur des secteurs qui ne seront pas impactés par des travaux. Ces pêches sont aussi l'occasion de faire un état des lieux du peuplement piscicole en place avant les travaux. Au cours de l'année 2018, nous sommes intervenus 11 fois.



description of the second



✓ Inventaire des écrevisses à pieds blancs

L'écrevisse à pieds blancs, ou écrevisse à pattes blanches, est une espèce protégée inscrite sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) au statut d'espèce vulnérable. Historiquement présente dans de nombreux cours d'eau du département, cette espèce bio-indicatrice de la qualité des cours d'eau ne se retrouve plus que dans une dizaine de petits cours d'eau.

La Fédération a mené en 2018 3 prospections nocturnes sur des cours d'eau où l'espèce est présente. L'objectif était d'évaluer l'état de santé de chacune des populations. Le constat est plutôt mitigé. Sur les trois cours d'eau prospectés, un seul cours d'eau présentait

une population fonctionnelle, où plus de 200 individus de toutes tailles ont pu être dénombrés. Cependant, la population reste concentrée sur un très faible linéaire de quelques centaines de mètres.

Sur les deux autres cours d'eau, seul des individus adultes ont été pu être observé. L'absence de jeunes individus interroge fortement sur le renouvellement des effectifs et donc sur la survie à court terme de ces deux populations. Il semble que la cause principale de la régression de ces deux populations soit liée à la dégradation de leur habitat (colmatage par les particules fines). Cette tendance sera à confirmer au cours des années futures.





✓ Monitoring thermique des cours d'eau du département

La température joue un rôle crucial dans le développement et la reproduction des espèces piscicoles. Chaque espèce possède un optimum thermique qui conditionne sa répartition longitudinale depuis la source jusqu'à la confluence.

Dans la partie amont des cours d'eau, l'espèce caractéristique est la truite fario (*Salmo trutta*). Son optimum thermique est compris entre 4 et 19°C. En dehors de cet intervalle, son développement est ralenti. Au-delà de 25°C et en dessous de 0°C, les conditions du milieu sont létales à cette espèce.

En aval, l'espèce caractéristique est le brochet (*Esox lucius*). Le développement des œufs nécessite l'accumulation d'un nombre de degrés-jours. Des températures inférieures à 6°C et supérieures à 18°C durant cette période conduiront à des retards de croissance et à une augmentation des mortalités.

Dans le contexte du changement climatique, les températures des rivières sont amenées à augmenter au fil des années. Ceci peut entraîner des bouleversements dans la répartition des espèces piscicoles avec l'extension d'espèces thermophiles, qui affectionnent les eaux chaudes, comme le chevesne et la régression des espèces sensibles comme la truite fario.

D'autres phénomènes peuvent expliquer le réchauffement des rivières comme l'absence d'arbres pour créer de l'ombrage, l'arrivée d'eau issue de plans d'eau ou encore la multiplication des ouvrages transversaux.

C'est pour suivre l'impact de ces différents paramètres que la fédération de pêche de l'Oise mène sur plusieurs années des suivis thermiques sur les différents cours d'eau du département. Les résultats obtenus permettront d'affiner les interprétations des inventaires piscicoles et de l'évolution des peuplements dans un contexte de changement climatique afin de mieux comprendre les fluctuations des populations des espèces sensibles comme la truite fario.

Les températures sont mesurées à l'aide d'enregistreurs thermiques. Les sondes sont laissées durant une année complète dans les cours d'eau et sont surveillées régulièrement.



Le rapport de l'étude thermique pour les années 2016 à 2018 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.peche60.fr/1353-etude



✓ Suivi de la passe à poisson du Carandeau Pour rappel, la Fédération intervient depuis 2017 en tant que prestataire pour le dépouillement et le traitement des données issues du système de vidéo comptage de la faune piscicole installé sur le barrage du Caradeau. Cette première année avait notamment permis de mettre en avant la remontée de saumons et de truite de mer dans l'Aisne. Cette même année, un jeune pêcheur du département de l'Aisne avait capturé une truite de mer sur un bras de la vieille Oise. Ces observations sont le fruit des

importants efforts de restauration de la continuité écologique menés sur l'axe Seine aval et Oise. Cependant, le chemin pour accéder aux zones de frayères situées à l'amont des bassins versants reste encore cloisonné par les nombreux obstacles qui entravent la remontée des poissons.

Au cours de l'année 2018, nous avons de nouveau pu observer des grands salmonidés migrateurs franchir la passe à poissons du barrage du Carandeau.





✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de propriétaires privés pour le rétablissement de la continuité écologique

Le classement de certains cours d'eau en liste 2 porte obligation pour les propriétaires privés possédant un ouvrage hydraulique faisant obstacle à la continuité écologique (circulation piscicole et sédimentaire) d'aménager leur ouvrage afin de se mettre en conformité.

Dans ce cadre, en 2018, la Fédération a apporté son soutien à 1 nouveau propriétaire, en plus des sept qu'elle accompagne déjà depuis 2016. L'assistance concerne la rédaction des cahiers des charges pour le recrutement du bureau d'étude, la rédaction des dossiers de demande de subventions et leur suivi ainsi que l'accompagnement des propriétaires dans leur(s) démarche(s). Ce rôle d'assistance consiste aussi au suivi et au bon déroulement de l'étude et à assurer le relai entre les propriétaires, le bureau d'étude et les différents partenaires (technique, financier et institutionnel).

La Fédération s'est engagée sur cette action dans le cadre du X ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui permettait d'obtenir un taux de financement de 100 % des études et des travaux. Depuis la fin de l'année 2018, les Agences de l'Eau sont entrées dans leur XI ème programme d'aide. Dans ce nouveau programme, les travaux de restauration de la continuité écologique sur les cours en liste 2 ne sont plus éligibles à un financement de 100%.

Le nouveau financement possible est de 80%. Ainsi de nouveaux montages financiers doivent être mis en place pour financer les 20% restant. Il est possible d'obtenir ces 20 % via les fonds Européens FEDER, mais le montage et le suivi des dossiers de demande de subvention nécessite un travail administratif très lourd, et surtout une avance de trésorerie sur fond propre avant remboursement.

Espérons que ces nouveaux montages financiers ne pénalisent pas la dynamique de restauration de la continuité écologique dans le département.

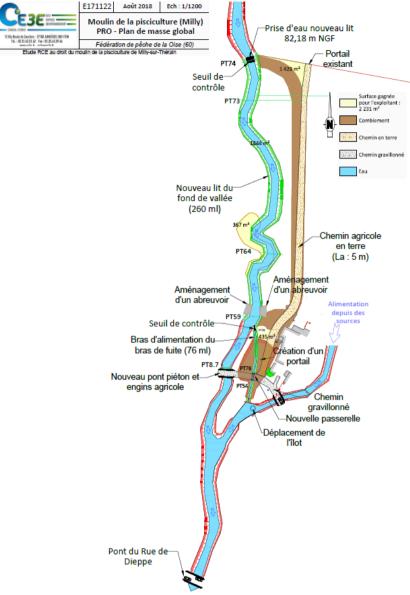




Restauration de la continuité écologique sur le seuil de l'ancienne pisciculture de Milly-sur-Thérain.

L'ancienne pisciculture de Milly-surprésente un complexe hydraulique situé sur la rivière le Petit-Thérain. Cette dernière est classée en liste 2 au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement. Aujourd'hui, la pisciculture est en liquidation judiciaire et est à ce titre « gérée » par un mandataire judiciaire jusqu'à sa vente. L'échéance de la fin d'année 2017 pour la mise en conformité des associée à des aides ouvrages, financières favorables de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ont incité la Fédération à se proposer maître d'ouvrage délégué pour la réalisation de l'étude. La délégation ainsi obtenue, le bureau d'étude CE3E a été retenu pour la réalisation de l'étude.

L'étude est aujourd'hui terminée. Le taux de 100% d'aide de l'agence de l'eau n'étant plus possible dans le cadre de son Xlème programme, le dossier a été transmis à la structure GEMAPI compétente sur la commune : La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB).



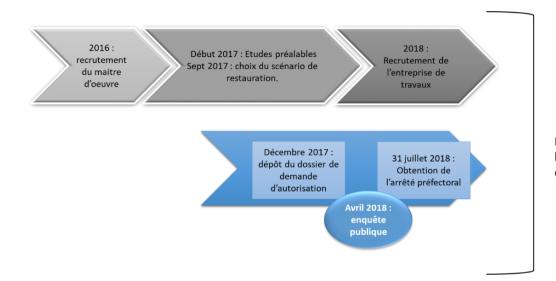


Nous veillerons à ce que le travail engagé par la Fédération ne soit pas « inutile » et débouche sur des travaux.

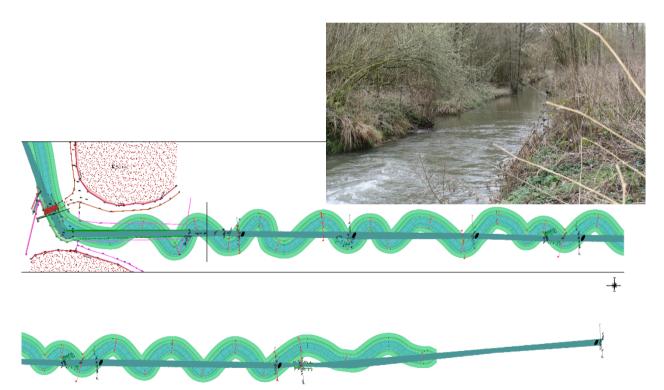


✓ Restauration de la Verse à Noyon et Beaurains-les-Noyon.

Pour rappel, la Verse sur les communes de Noyon et Beaurains-les-Noyon a subi par le passé d'importants travaux de recalibrage qui ont conduit à la dégradation de la qualité du cours d'eau. Face à ce constat, la Fédération s'est portée maître d'ouvrage pour engager des travaux de restauration.



Début du chantier le 15 avril 2019 : durée 4 mois



Les travaux sont financés à 100% par l'Agence de l'Eau Seine et Normandie et les fonds Européens FEDER.





avec le F@DER

✓ Travaux de restauration de l'Arré à Airion

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Avrechy affiche une volonté d'agir pour la protection et la restauration de l'Arré sur laquelle son parcours de pêche est situé.

Par le passé, les membres de cette association ont réalisé quelques aménagements (déflecteurs) afin de diversifier les écoulements et améliorer la capacité d'accueil du milieu pour la faune piscicole.

Suite à l'élaboration de son PGP (Plan de Gestion Piscicole) et aux préconisations qu'il contient, l'AAPPMA a souhaité mettre en œuvre des actions de diversification sur son parcours. Par ailleurs, après avoir « testé » les aménagements type déflecteurs, les membres de l'association souhaitaient changer de techniques de diversification des écoulements. Selon eux, les déflecteurs ne sont pas suffisamment pérennes et demandent un entretien (recharges en fagots, enlèvement d'éventuels embâcles), qu'ils ne seront peut-être pas en mesure d'assurer compte tenu de leur effectif réduit.



Par conséquent, le Président de l'AAPPMA a sollicité la Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique afin de connaître les possibilités d'action « alternative » et leur localisation.



C'est donc dans ce cadre que la Fédération et l'Association se sont entendues sur un secteur précis du parcours sur lequel la création d'une banquette végétalisée répondrait aux attentes énoncées précédemment.

Après achèvement la banquette de 180 mètres de long donne déjà satisfaction en ce qui concerne le décolmatage du substrat. On voit en effet que les particules fines laissent place à un substrat plus grossier. Ceci permet donc de penser qu'à terme et après plusieurs « coups d'eau », le substrat redeviendra plus favorable à l'accueil voire à la reproduction de la faune piscicole et plus particulièrement salmonicole.



Travaux de recharge granulométrique sur la Noye à Breteuil

L'AAPPMA de Breteuil, volontaire dans la mise en œuvre d'aménagements visant à améliorer la qualité de la rivière Noye sur laquelle se situe son parcours, souhaitait engager des travaux afin de favoriser la reproduction de la truite fario et améliorer la capacité d'accueil des juvéniles.

En 2017, le Syndicat Mixte AMEVA (ou EPTB Somme-AMEVA) a rédigé un plan de gestion de la Noye dans l'Oise assorti de la proposition de travaux sur ce cours d'eau. Néanmoins le secteur concerné par ces travaux, bien que propice à une recharge granulométrique, n'avait pas été inscrit dans les aménagements prévus à Breteuil.

Par conséquent, il est apparu opportun de mettre en œuvre des aménagements permettant de répondre aux attentes de l'AAPPMA et qui permettraient de compléter le programme de restauration prévu par l'AMEVA sur ce cours d'eau.

C'est donc dans ce cadre que la Fédération a proposé d'effectuer une recharge granulométrique via l'apport de cailloux type galets roulés. Au total, ce sont près de 70 m³ de matériaux qui ont été déversés sur environ 350 m² de cours d'eau.



Une pêche d'inventaire est prévue en 2019 afin d'évaluer l'efficacité de l'aménagement.



Restauration de frayère sur l'Automne.

En 2017, l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique « La Truite » de Fresnoy la Rivière, a fait part à la Fédération de la présence par le passé d'une frayère à salmonidés sur un secteur de son parcours de pêche.

Les secteurs propices à la reproduction de la Truite fario étant peu présents sur ce cours d'eau, il a donc semblé intéressant de restaurer une ancienne frayère afin de la rendre de nouveau fonctionnelle et fournir une zone de frai aux salmonidés.

De plus, une visite sur site a montré que ce tronçon était favorable à cet aménagement. En effet, le substrat y était déjà assez grossier et les écoulements de type radier, ce qui permettrait une bonne oxygénation de la frayère. Cependant, un déficit en cailloux et une hauteur d'eau relativement importante semblaient être limitants pour permettre à cette zone de fraie potentielle de pleinement assurer sa fonction.

C'est donc dans ce cadre que la Fédération a proposé d'effectuer une recharge granulométrique via l'apport de cailloux type galets roulés. Au final, un volume de 12 m³ de cailloux roulés et 1,5 m³ de blocs calcaires ont été utilisés pour restaurer cette frayère.





Pôle développement du loisir pêche





Garderie

Formations délivrées

Les formations initiales ont eu lieu les 07/08 et 09 mars et les 03/04 et 05 octobre 2018 avec la participation de 8 futurs gardes pêche particuliers d'AAPPMA. (Bresles, Compiègne, Beauvais, Orrouy, Attichy, Montataire, Cuise la Motte et Therdonne).

Les formations complémentaires de la garderie AAPPMA se sont déroulées à Milly sur Thérain le 20 janvier, à Compiègne le 03 février et à Mouy le 17 février.

32 gardes-pêche particuliers d'AAPPMA ont participé à ces formations.

IMPORTANT : À partir de l'année 2019, il n'existera plus qu'une seule session de formation initiale par année. La prochaine aura lieu les 23, 24 et 25 octobre.

Bilan des contrôles sur les parcours Fédéraux

Parcours fédéral de Marseille en Beauvaisis.

- 126 passages de garderie de janvier à décembre 2018.
- 35 pêcheurs contrôlés. 18 en mars, 5 en avril, 5 en mai, 3 en juin, 2 en juillet, 0 en août et 2 en septembre.

Étang fédéral d'Allonne.

- 135 passages de garderie de janvier à fin novembre 2018.
- 391 pêcheurs contrôlés.

Etang de la Ballastière à Therdonne :

- 162 passages de garderie de janvier à début décembre 2018.
- 726 pêcheurs contrôlés.

Etang fédéral de la Fréneuse.

- 335 passages de garderie de janvier à décembre 2018.
- 638 pêcheurs contrôlés.

Etangs fédéraux de Commelles.

- 51 passages de garderie d'avril à midécembre 2018.
- 102 pêcheurs contrôlés.





Garderie

Parcours fédéral du Matz.

- 128 passages de garderie de janvier à fin septembre 2018.
- 193 pêcheurs contrôlés.

Etangs des Muids et de la forêt de Compiègne.

- 115 passages de garderie de janvier à décembre 2018.
- 733 pêcheurs contrôlés.

BILAN GLOBAL PARCOURS FEDERAUX 2018 890 passages de garderie. 2092 pêcheurs contrôlés. 20 procès-verbaux

La Fédération remercie l'ensemble des gardes bénévoles pour leur implication dans cet exercice!!

Régulation du grand cormoran

La fédération participe activant à la régulation du grand cormoran dans le but de

préserver les ressources piscicoles de nos rivières et étangs. L'arrêté portant sur la régulation du grand cormoran dans le département de l'Oise pour la saison 2018-2019 a été signé le 26 décembre 2018.

Malgré une campagne de tirs de régulation réduite (2 mois), 126 oiseaux ont été prélevés pour un quota en eaux libres de 138 oiseaux.

Seuls les gardes-pêche particuliers d'AAPPMA, les agents de la FD60 et 2

tireurs d'étangs privés ont effectué des tirs de régulation.



Note : pour figurer sur la liste des tireurs agréés, il faut être garde-pêche particulier, titulaire du permis de chasser et faire une demande auprès de la Fédération.



Education à l'environnement

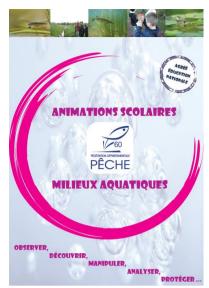
Education à l'environnement à destination des scolaires

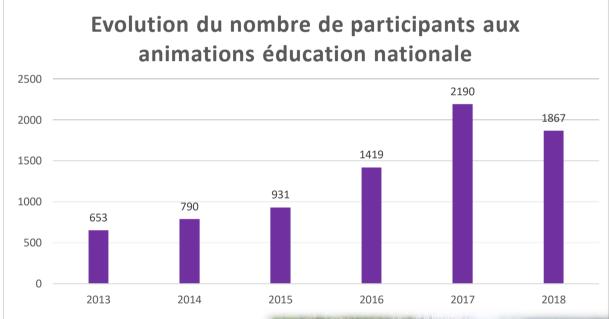
La Fédération de pêche de l'Oise propose à destination des élèves, principalement des cycles 2 et 3 (du CP à la classe de sixième) des animations et/ou des sorties pédagogiques sur le thème des milieux aquatiques : fonctionnement, biodiversité, préservation, etc., régies par une convention renouvelée annuellement avec l'Éducation Nationale.

L'objectif est de découvrir la biodiversité des milieux aquatiques à travers la faune et la flore associées, et de sensibiliser ce public sur la fragilité de ces écosystèmes. Pour y répondre, la Fédération développe ses propres supports pédagogiques adaptés aux enjeux et problématiques locales.



Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du nombre d'élèves sensibilisés au cours des dernières années.









Education à l'environnement

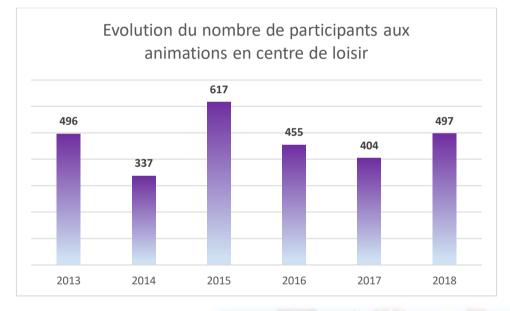
☼ Information/sensibilisation à destination du public

La Fédération de Pêche de l'Oise propose également ses animations au grand public et aux Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Au 1^{er} septembre 2018, les agents de la Fédération sont intervenus au sein de 28 groupes pour un effectif de 497 enfants sensibilisés. Le contenu de la prestation proposée aux enfants est globalement identique à celui délivré lors des interventions avec l'Éducation Nationale avec, en plus, une mise en pratique sur le terrain à travers la découverte de la pêche. Les notions mises en avant sont l'observation, le respect, la découverte et le savoir-être.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution du nombre d'enfants sensibilisés au cours des dernières années :









♦ Ateliers Pêche Nature (APN)

Les APN (anciennement écoles de pêche) permettent d'inculquer le respect de l'environnement et l'apprentissage de la pêche aux plus jeunes. En 2018, le département comptabilisait 5 APN : 4 gérés par les AAPPMA de Noyon, Mouy, Montataire et Verberie et 1 APN animé par les agents de la Fédération à l'étang fédéral de la Fréneuse.

Pour assurer le bon encadrement des enfants à la pêche, les Ateliers Pêche Nature sont préalablement validés par la Fédération départementale selon une charte de sécurité stricte.





Animations pêche

Le pôle développement de la Fédération, animé par trois agents diplômés BP JEPS option « pêche de loisir », organise chaque année et pour tous, des initiations et découvertes de différentes techniques de pêche (leurres, carpe, feeder anglaise et coup) ouvertes à tous. En 2018, les animations suivantes ont donc été proposées :

- 24 et 25 avril : Stage carpe jeunes, étang des Muids à Choisy-au-Bac (5 participants)
- 26 mai : Partie de pêche pour les nuls !!! Étang fédéral de la Fréneuse à Pimprez (9 participants)
- 23 mai : Partie de pêche pour les nuls !!! Étang communal de Breteuil (6 participants)
- 15 septembre : Partie de pêche pour les nuls !!! Etang de Neuffontaines à Cuise-la-Motte (7 participants)



♥ Journée Nationale de la Pêche

Chaque année la Fédération accompagne les AAPPMA pour cet événement devenu incontournable. Qu'elles soient à destination des enfants ou du grand public, ces manifestations sont l'occasion de faire (re)découvrir notre passion pour la pêche et les missions des AAPPMA en faveur des milieux aquatiques et des poissons. En 2018, 14 AAPPMA ont participé, regroupant ainsi plus de 1020 participants.





&Evénements et concours

La Fédération participe aussi à de nombreux salons dans lesquels la protection des milieux aquatiques et le développement du loisir pêche sont omniprésents. Au cours de l'année 2018, la Fédération a participé, au village départ du Paris-Roubaix, au Tour de France, au village des sciences de Beauvais et à la fête de la chasse et de la nature à Compiègne.

La Fédération a également coordonné la mise en œuvre de l'événement Hauts-de-France propres dans le département de l'Oise.

Elle organise également des concours tous les ans, voici le détail de 2018 :

- 15 avril : Concours pêche au coup, plan d'eau du Canada à Beauvais (26 participants)
- 09 juin : Challenge carnassier Régional, rivière Oise à Compiègne (24 participants)
- 14 octobre : Concours fédéral en float-tube à Beauvais au plan d'eau du Canada (60 participants)





















Parcours de pêche Fédéraux

Presque quotidiennement, la Fédération assure la gestion et l'entretien des sites fédéraux suivants .

- ⇒ Le parcours du Matz : 10 km de cours d'eau gérés sur cette rivière de 1ère catégorie.
- ⇒ **Le parcours de Marseille en Beauvaisis** (1ère catégorie) situé sur la rivière « Le Petit Thérain ». La Fédération y gère 1 km de berges. Le lot de pêche concerné représente quant à lui 800 m.
- ⇒ Le Carpodrome de la Fréneuse situé à proximité de Noyon et d'une superficie de 2,5 ha.
- ⇒ L'étang Fédéral d'Allonne situé à proximité de Beauvais et d'une superficie de 2,5 ha.
- ⇒ Les étangs de Commelles (2nde catégorie) : au nombre de 3 pour une superficie d'une vingtaine d'hectares au total.
- ⇒ Une partie du bassin des Muids à Choisy au Bac
- ⇒ **Le canal de l'Ourcq (2^{nde} catégorie)** sur 105 kms dans l'Oise, l'Aisne, et la Seine et Marne.
- ⇒ Les étangs de Saint-Pierre, Buisonnet et Ste-Périne en forêt de Compiègne pour une superficie d'une vingtaine d'hectares au total.



















Guide de pêche

Tous les ans, la Fédération édite son guide de pêche. Ce document, disponible gratuitement, permet aux pêcheurs de disposer de toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche dans le département (tarifs, carte des parcours, réglementations, animations et manifestations organisées, etc.). Il est également diffusé auprès de nos différents partenaires, notamment touristiques dont les Offices de Tourisme pour la plupart.



Nouveau site internet

Le nouveau site internet est en ligne : <u>www.peche60.fr</u>, il a bénéficié d'une refonte totale avec une modernisation de la présentation et de nouveaux éléments. N'hésitez pas, aller le consulter ! Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche, les missions et au fonctionnement de la Fédération ainsi que différents documents.





AGENDA FÉDÉRAL 2019 CONCOURS - ANIMATIONS

CONCOURS

MAR 31

CONCOURS PÊCHE AU COUP - PLAN D'EAU DU CANADA (BEAUVAIS)

OCT

MI-OCT CONCOURS FLOAT TUBE FÉDÉRAL - PLAN D'EAU DU CANADA (BEAUVAIS)

NOV

16

OPEN CARNA (MANCHE OISE) - RIVIÈRE OISE (COMPIÈGNE)

ANIMATIONS

MAR

22,23,24 HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

AVR

10&11 STAGE CARPE ADO - BASSIN DES MUIDS (CHOISY AU BAC)

VILLAGE DÉPART DU PARIS-ROUBAIX - COMPIÈGNE

MAI

15 DÉBUT DE L'ATELIER PÊCHE NATURE DE LA FRÉNEUSE - PIMPREZ

PARTIE DE PÊCHE POUR LES NULS !!! ÉTANG FÉDÉRAL DE LA FRÉNEUSE

JUIN

18

JOURNEE NATIONALE POUR LA PÊCHE

SEPT

02

PARTIE DE PÊCHE POUR LES NULS !!! ÉTANG DU CHÂTEAU (ROYE SUR MATZ)

OCT MI OCT

14

VILLAGE DES SCIENCES - BEAUVAIS





POUR PLUS D'INFORMATION:





FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



28, rue Jules Méline 60200 COMPIÈGNE

Tél: 03.44.40.46.41 - Fax: 03.44.40.27.72

E-mail: fedepecheoise@orange.fr Site internet: www.peche60.fr

Merci à nos partenaires financiers











